La Conférence de Paris

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le discours de M. Herriot

Un grand progrès dans l'œuvre de la reconstitution du monde

Dans son discours prononcé à la conférence interalliée, M. Herriot prenant la parole après M. Clémentel, demandant la permission d'ajouter au discours de notre ministre des finances, quelques mots au nom du gouvernement tout entier.

Il a dit notamment :

Heureux, lorsqu'il a pu vous accueillir, le Gouvernement de la République l'est encore bien plus en cet instant où il peut saluer le succès de vos travaux et s'en réjouir. Nous avez acquis des résultats positifs et pratiques et bien qu'il soit facile de critiquer des solutions qui comportent forcément, de la part de chacun de ceux qui s'y associent une part de renoncement, tous les esprits élevés, tous les esprits soucieux du règlement du passé, conditions essentielles de la préparation de l'avenir, vous seront reconnaissants, Messieurs, d'avoir pris part à cette conférence.

Elle marque un progrès important dans l'œuvre historique de la reconstitution du monde et de l'affermissement de la paix.

M. Herriot remercia les experts et adressa l'expression de sa gratitude au chancelier de l'Echiquier britannique. Il rappela les conversations de Londres saluas M. Theunis, son ami ; M. Stefani, les ministres de Serbie et de Roumanie, M. l'ambassadeur du Japon, du Brésil et les délégués des autres nations qui savent que, quelle que soit l'étendue géographique des pays qu'ils représentent, la France ne fait pas de différence entre les nations. Pourvu qu'elles aient une âme nationale tous ces pays, la France les respecte profondément.

Le Président du Conseil français dit ensuite :

Je me tourne maintenant vers M. le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, vers M. Kollog, qui, à Londres, a témoigné pour la France tant de bienveillance et nous a aidé aux heures les plus difficiles. Je lui adresse tous mes vœux pour son succès dans la fonction si importante confiée à ses mérites, comme j'adresse mes remerciements à son voisin, M. l'ambassadeur Myron Herrick, qui est pour nous un ami si précieux, si ancien et si fidèle.

Une contribution décisive à l'œuvre de la paix

Messieurs, vous avez hâte de vous séparer et je ne veux pas vous infliger d'autres paroles que ces remerciements. Je me borne à exprimer ce que vous sentez tous. Cette nouvelle conférence qui aboutit à des résultats efficaces apporte une contribution décisive à cette œuvre de la paix pour laquelle le Gouvernement de la République Française convie tous les peuples.

Ramener dans le monde des conditions normales de travail, de confiance, de sécurité, c'est l'ambition du Gouvernement que j'ai l'honneur de présider. C'est sa volonté de tous les jours et de toutes les heures.

Une grande famille qui doit demeurer unie : les alliés

Mais, dans cet effort qu'il fait et qu'il poursuivra malgré toutes les difficultés pour rapprocher tous les peuples dans l'intérêt d'une paix qu'il voudrait générale et définitive, le Gouvernement de la République a le droit de réserver et il réserve son affection toute spéciale pour la grande famille dont la guerre a provoqué la constitution, pour la grande famille des alliés.

Cette famille, ici rassemblée, doit demeurer profondément unie. Son union est précisément le gage essentiel de cette reconstitution progressive de l'ordre dans l'Europe et dans le monde qui est le but vers lequel tendent tous nos esprits et nos cœurs.

Messieurs, rentrant dans vos pays, je vous prie de leur rapporter le salut de la République Française.

Les discours des ministres étrangers

MM. Winston Churchill, Ishi et Kollog, ont prononcé des discours exprimant leur gratitude à M. Clémentel pour l'habileté et la patience avec lesquelles il a dirigé les débats et se sont déclarés satisfaits, avec les autres ministres, de l'accord intervenu.

Départs de Paris

M. Winston Churchill, chancelier de l'Echiquier est parti à midi pour Londres. Il a été salué, sur le quai de la gare, par MM. Clémentel et Loucheur.

M. Theunis, président du conseil de Belgique, accompagné de M. Terlinden, son chef de cabinet et de M. Devèze, ancien ministre, a quitté Paris cet après-midi par le rapide de 14 h. 15.

Il a été salué à son départ par M. Clémentel, ministre des finances, le général Joosten attaché militaire, et M. Le Gaiffier d'Estroy, ambassadeur de Belgique à Paris.

La dette française

Promesse de réponse britannique

Londres, 14. — De source bien informée, on confirme que le cabinet britannique se réunira demain pour entendre la déclaration de M. Winston Churchill relative à la Conférence de Paris. La question des dettes interalliées y serait également étudiée, ainsi que la communication écrite de M. Clémentel sur la dette française.

On a promis, dit-on, de répondre au Gouvernement français le plus tôt possible au sujet de cette communication.

Les milieux officiels britanniques ne savent rien concernant les bruits de la réunion d'une autre conférence des dettes.

LES BIENFAITS DE L'ORGANISATION SYNDICALE

CHEZ LES CHEMINOTS

L'œuvre de l'Union des Syndicats confédérés du réseau du Nord

C'est à 1889 que remonte l'origine du Syndicat national des Travailleurs des Chemins de fer. L'organisation, créée par Guérard, un cheminot révoqué, avait son siège à Paris. En province se trouvaient, dans les principaux centres des différents réseaux, quantité de groupes syndicaux, — adhérant au Syndicat national, — qui étaient eux mêmes divisés en nombreuses sections techniques. C'est sous ce régime que se développa en France, et dans notre région, l'action syndicale dans les chemins de fer.

Comme dans toutes les branches du mouvement ouvrier, les débuts du Syndicat furent marqués de luttes ardues, douloureuses, et souvent fatales aux défenseurs de la cause ouvrière.

Plus que toute autre région de France, le Nord comptait de nombreux groupements syndicaux, qui devaient former les bases de la grande organisation future.

En 1910, en effet, tous ces groupements se réunirent et formèrent l'*Union des Syndicats du réseau du Nord*, qui eut comme premier secrétaire général, Gamard, des ateliers d'Amiens C'est de l'action de cette puissante organisation, intéressant tous les départements de la région du Nord, que nous entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs.

LES DÉBUTS DE L'UNION

A sa création, l'Union des Syndicats du réseau du Nord groupait une trentaine de Syndicats et était divisée en Sections techniques de réseau. Ces Sections comportaient chacune un bureau qui recueillait les revendications techniques des adhérents, les discutait, les mettait au point, et menait l'action nécessaire à leur aboutissement

Il va sans dire que le Comité central de l'Union suivait de près le mouvement, et qu'aucune décision n'était prise sans qu'il ne fut avisé et ne donnât son point de vue. Tous les ans, l'Union organisait un Congrès de réseau, qui était précédé de réunions préparatoires des différentes Sections techniques

Ces Sections examinaient les cahiers de revendications propres à chaque service, les affaires en litige, discutaient les questions d'ordre général. Le Congrès, lors de sa réunion, se trouvait donc devant une besogne largement ébauchée, et pouvait régler très rapidement toutes les questions techniques. Il ne lui restait à examiner que les questions d'ordre général, intéressant les salaires, la réglementation du travail, la propagande, la gestion, etc., etc...

Telle était la situation de l'Union à la veille de la grève de 1910. Le Nord comptait alors les Syndicats de Dunkerque, Hazebrouck, Lille-Hellemmes Roubaix Tourcoing, Valenciennes, et les sous-groupes de Douai, Orchies et d'Aulnoye. L'Union du réseau groupait un peu plus de 15.000 adhérents.

LA GRÈVE DES « CENT SOUS »

Dès le début de 1910, l'Union se met à l'œuvre. Des démarches du Syndicat auprès du Ministre des Travaux Publics et de la Direction de la Compagnie, au sujet de la révocation de militants syndicalistes, restent sans résultat. Il en résulte un grand mécontentement au sein des organisations. Un peu plus tard, les cokeriers de Paris-Nord demandent à travailler aux pièces.

Leur revendication est repoussée. Furieux de n'avoir pu obtenir satisfaction, ils quittent le travail.

Depuis longtemps, les cheminots, qui souffraient de la hausse du coût de la vie, réclamaient cent sous par journée de travail, et le vote d'une loi sur les retraites. La grève des cokeriers fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres Le mouvement ne tarda pas, en effet, à s'étendre sur tout le réseau.

Partie de Paris, la grève gagne favorablement la province. Les cheminots des grands centres : Paris-Nord, Amiens, Lille, Lens, Valenciennes, Somain, se dépensent sans réserve et mènent le mouvement.

Landry, garde-frein à Lille, compose une chanson sur l'air de l'Internationale, qui remporte un énorme succès et stimule les énergies :

En avant camarades !
Cheminots, tous debout,
Sans crainte, ni bravade,
Réclamons nos cent sous !..

Du mardi 9 octobre au dimanche 14, les cheminots luttent sans défaillance. La troupe, la gendarmerie interviennent. De nombreuses arrestations de leaders sont opérées et maintenues. Le lundi 15, Briquet, député du Pas-de-Calais, accompagné de militants, fait une tournée sur le réseau. La délégation constate que le travail est repris à Paris, Creil, Amiens, Rouen, sans condition, les dirigeants n'ayant pas reçu les délégués syndicaux. La reprise du travail est donc décidée pour le mercredi à Lille pour le jeudi 18 octobre).

Le nombre des victimes est très élevé. Il se chiffre par 400 pour le réseau, dont la plupart des secrétaires de syndicats, des membres du Comité de grève, des collecteurs, des orateurs.

Les cheminots obtiennent cependant les cent sous réclamés, pour Paris, — pour la province, 4 fr 50 par jour, — le vote de la loi sur les retraites, qui sera appliquée à partir du 1er janvier 1911, et de la rétroactivité.

La grève a porté un coup très dur au Syndicat. Il faut maintenant relever l'organisation, faire réintégrer les révoqués, lutter pour les cent sous en faveur des cheminots de la province et réclamer une nouvelle réglementation des heures de travail pour le personnel roulant !

C'est à cette lourde tâche que va se consacrer l'Union.

LA GUERRE !

L'Union de réseau, qui était installée à Amiens passe à Hellemmes. *Hochedez*, révoqué des ateliers de cette localité, est nommé secrétaire. De 1911 à 1914 (déclaration de la guerre), les militants rivalisent d'énergie, d'activité et de persévérance pour réparer les ruines matérielles et morales de la grève Un mot d'ordre domine tous les autres : « La réintégration des grévistes révoqués ». Les élections de mai 1914 ont amené 110 députés socialistes au Parlement, plus de nombreux radicaux-socialistes. On va enfin obtenir satisfaction ! Hélas ! on a compté sans la guerre !

Voici en effet la mobilisation. Au lieu d'être réintégrés les révoqués de 1910 iront au front. Les cheminots du Nord sont en majeure partie dirigés vers le Midi. Petit à petit ils se retrouvent. La Compagnie réorganise ses dépôts et gares. Les cheminots du Nord sont rappelés mais sont changés de résidence. Ceux d'Hellemmes sont versés à Amiens, les autres à Rouen, Creil et Paris. *Hochedez*, secrétaire de l'Union, est resté en pays envahi. Il ignorera tout de l'action syndicale menée en son absence en France libre.

Marcel Sembat entre au Ministère des Travaux Publics. D'accord avec le Syndicat national des cheminots, il met en application la réintégration des révoqués de 1910.

On est en 1916. Les deux premiers réintégrés sont *Desoblin*, ex-administrateur de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs, et *Halloo*, le secrétaire actuel, ex-administrateur du Syndicat national. D'autres réintégrations suivront jusqu'en 1919.

En *février 1917*, le Syndicat national demande de réaliser l'unité de tous les cheminots en une organisation unique. Un congrès de fusion a lieu. La proposition est acceptée. La Fédération nationale des Travailleurs des Chemins de fer de France, Colonies et Pays de protectorat, est constituée. C'est une force sur laquelle il va falloir compter.

M. *Herriot* succède à Sembat aux Travaux Publics La Fédération obtient de lui une indemnité dite de guerre, et un relèvement des charges de famille. A M. *Herriot* succède M. *Claveille*, directeur du Réseau de l'Etat.

La Fédération revendique et obtient de nouveau la continuation des réintégrations, l'augmentation de l'indemnité de vie chère et des charges de famille, et une indemnité pour les cheminots séparés de leur femme.

Dans l'intervalle se poursuit la réorganisation de l'Union du réseau.

En *1917*, à l'issue d'une réunion des délégués syndicaux, tenue à Amiens l'Union est reconstituée avec *Desoblin* et *Halloo* comme secrétaires. Son siège sera désormais à Rouen. Un Comité d'Union est reformé, qui groupe toutes les Sections techniques C'est une force nouvelle qui entre à la Fédération.

La prospérité de l'organisation va croissant. En 1918, un important Congrès de réseau, accuse un contingent syndical formidable.

Malheureusement, un courant de tendance se manifeste déjà au sein de la Fédération. L'action syndicale continue plus efficace que jamais Les délégations syndicales sont maintenant reçues dans les Directions.

Une échelle de salaires avec base de 2.400 fr est à l'étude On envisage l'application des 8 heures. Pour mettre les revendications au point, le Ministre donnant satisfaction à l'organisation, constitue une Commission paritaire dite « Supérieure », qui est composée des représentants ouvriers *Desoblin*, *Landry*, *Thierry*, *Halloo* et *Dumange* du réseau du Nord, des représentants des autres réseaux (un ingénieur et un inspecteur des représentants des Ponts-et-Chaussées, du Ministère des Travaux Publics et du Contrôle du travail. Les choses en sont là quand survient l'armistice libérateur. C'est la Paix, la Paix si attendue, la Paix réparatrice !... Une ère nouvelle va s'ouvrir pour l'organisation, qui aura encore à résoudre bien des problèmes complexes.

(A suivre.) Marcel POLVENT.

Les policiers veilleront a notre sécurité en chemin de fer

Paris, 14. — On sait que M. Le Trocquer, en vue d'assurer la sécurité des voyageurs dans les trains, avait déposé en 1921 un projet de loi tendant à créer un corps spécial d'inspecteurs de police des chemins de fer. Ce projet va avoir un commencement de réalisation.

La commission, réunie en vue de son examen, avait établi que la création d'un corps de policiers ambulants coûterait 1.400.000 francs, somme que, par ces temps d'économie, il était impossible d'inscrire au budget.

La commission se rétourna alors vers les principales compagnies ferroviaires pour qu'elles prissent à leur charge la dépense nécessaire. Ces compagnies viennent de faire connaître qu'elles acceptaient.

Aussi, un corps de police provisoire va-t-il entrer prochainement en fonction. Il est appelé à prendre une plus grande extension. Pour l'instant, il se composera de 104 inspecteurs, répartis approximativement ainsi : 24 sur le réseau P.-L.-M. ; 22 sur l'Orléans ; 22 sur le Nord ; 22 sur l'Est et 16 sur le Midi.

Le réseau d'Alsace-Lorraine, ayant une police particulière, ne figure pas dans cette énumération, ainsi que le réseau de l'Etat, mais, quoique ce dernier possède sa police, M. Bréaud, directeur général, a demandé sa participation aux frais pour une somme de 280.000 fr. environ.

Une solution interviendra à ce sujet d'ici quelques jours et, dans le cas de l'acceptation, une vingtaine de policiers seraient affectés à ce réseau.

Les inspecteurs qui feront donc partie de ce corps, que M. Delange, contrôleur des recherches à la Sûreté générale, est chargé d'organiser, seront pour commencer placés sur les rapides et sur les express, trains que choisissent de préférence les bandits ; ils devront en parcourir les couloirs, surveiller les voyageurs aux allures équivoques intervenir à la moindre alerte, commencer une enquête s'il y a lieu.

A LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Echo de la catastrophe des « 18 Ponts » à Lille

Voici en deux mots, le résumé de l'affaire : Un propriétaire de Lille, M. Carlier, avait obtenu une indemnité de onze mille francs à la suite de la réquisition de ses immeubles pour y loger les sinistrés de la catastrophe des « Dix-huit Ponts », survenue sous l'occupation allemande, en 1916. L'Etat, condamné par le Tribunal de 1re instance à payer cette indemnité, fit appel du jugement.

Devant la Cour, son avocat, Me Massart, soutint qu'une Municipalité ne saurait engager le pouvoir public, ni se substituer au pouvoir central

Au nom de la Ville de Lille, Me Escoffier répondit que les circonstances exceptionnelles de l'état de guerre conférait aux municipalité des pouvoirs spéciaux En présence de la carence des représentants du Gouvernement, la Ville devait prendre l'initiative des mesures que comportait la situation.

Quant au propriétaire, représenté par Me Soland, peu lui importait de savoir par qui il serait indemnisé. Il écartait seulement la compétence des commissions cantonales, car l'Etat n'aurait pas manqué d'arguer qu'il n'avait pas été victime d'un dommage direct de la guerre.

M. Aubertot, à la suite des plaidoiries, conclut à la mise hors de cause de l'Etat, à la responsabilité relative de la Ville de Lille et à l'incompétence des pouvoirs judiciaires dans une affaire où deux autorités administratives étaient engagées.

En somme il s'agissait d'un procès de principe : l'affaire devait son importance, non pas au cas particulier de M. Carlier, mais aux conséquences de la décision à intervenir.

Comme le disait M. l'avocat général Aubertot, de nombreux propriétaires, dont le cas est analogue à celui de M Carlier, sont dans l'attente. D'autres réclamation, dont le chiffre dépasseront un million peuvent surgir suivant la thèse adoptée par la Cour de Douai.

L'ARRÊT

LES RÉQUISITIONS D'IMMEUBLES DOIVENT ÊTRE INDEMNISÉES PAR LA VILLE DE LILLE

Par l'arrêt longuement motivé prononcé mercredi à une heure, la Cour a mis l'Etat hors de cause, elle déclare que le Maire de Lille a agi comme chef de la communauté de la Cité Lilloise et que la responsabilité de la Ville est engagée.

La Municipalité s'est appuyée uniquement sur l'art. 97 de la loi communale de 1884. Il lui est impossible de faire intervenir la loi 1919, dont personne ne pouvait prévoir les dispositions en 1916.

C'est à tort que la Ville de Lille prétend avoir agi par délégation tacite de l'autorité militaire.

Ce n'est pas l'Etat, mais la Ville de Lille, qui a réquisitionné les immeubles en engageant seulement les finances de la Ville.

C'est donc à elle qu'il appartient d'indemniser les propriétaires Quant à M. Carlier il recevra l'indemnité allouée par le tribunal de 1re instance dont le chiffre n'a pas été contesté par les parties en présence.

Les majorations de dommages de guerre

UN PROPRIÉTAIRE DE NEUVE CHAPEI LE RÉCLAMAIT 612.000 FRANCS POUR UN VERGER DE 14.000 Fr.

Il y a des sinistrés qui vont fort.

M. Billion, propriétaire à Neuve-Chapelle, commune du Pas-de-Calais, avait réclamé 612.000 francs pour un verger acheté 14.000 francs et loué 600 francs avant la guerre.

Le Tribunal de Béthune, saisi d'une demande de déchéance, ordonna une expertise.

L'affaire vint en appel. Me Jules Kremp, bâtonnier de l'ordre des avocats à Béthune, défendit M. Billion. Le Préfet du Pas-de-Calais avait chargé Me Plouvier, ancien bâtonnier à Douai, de représenter les intérêts de l'Etat.

La première Chambre civile de la Cour, suffisamment édifiée par les pièces du procès, a jugé inutile l'expertise. Elle a prononcé la déchéance totale de M. Billion, en ce qui concerne le verger ; elle a ramené les autres dommages du sinistré à la valeur de 1914 et a ordonné le remboursement des avances déjà encaissées

QUINZE COMMUNISTES ARRÊTÉS A AMSTERDAM

Londres, 14. — On mande d'Amsterdam à l'« Exchange Telegraph » qu'après des recherches effectuées pendant ces quatre derniers mois, quinze communistes hollandais viennent d'être arrêtés sous l'inculpation d'avoir mis le feu à des bâtiments militaires et d'avoir causé une explosion dans un magasin de poudre des environs d'Amsterdam

LE BAGNE A PERPÉTUITÉ POUR UN MARI ASSASSIN

Draguignan, 14. — La Cour d'Assises du Var, a condamné aujourd'hui aux travaux forcés à perpétuité, le nommé Barthélémy Benozzi, âgé de 30 ans, né à Corté (Corse), ouvrier électricien qui, le 6 juillet 1924, à Toulon, a tué sa femme en lui tranchant la gorge avec un rasoir. Il l'accusait injustement d'infidélité.

UN REVERS RIFFAIN AU MAROC

Madrid, 14. — Pour la première fois depuis des semaines, les Riffains viennent de subir un revers assez grave.

L'affaire s'est passée autour de Chechaouen. Jadis, Chechaouen avant d'être occupé par les Espagnols, était sous l'influence de Raisouli Les Djeballes qui peuplent les montagnes à l'ouest de Chechaouen, ne se sont jamais très bien entendus avec les Riffains Une de leurs tribus, les Kmes, vient de faire acte d'indépendance bien plus, d'hostilité contre le sultan du Riff.

Elle a attaqué, le 7 janvier, les troupes d'Abd el Krim, en leur tuant cent hommes et leur faisant trois cents prisonniers. Les Kmes ont perdu dans l'affaire soixante guerriers.

Dès qu'Abd el Krim a eu connaissance de l'échec, il a envoyé un de ses meilleurs lieutenants, El Kheriro, à la tête d'une harka pour châtier les Kmes.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'AMNISTIE... PASSE A GAUCHE

Le bruit avait couru, dans les milieux de la F.A. qu'on allait amnistier ferme, pour la bonne année

Or, le Bureau de la F.F.F.A., estimant qu'il ne peut à chaque 1er janvier amnistier les pénalisés, a décidé de ne pas donner suite au vœu exprimé par la Commission Centrale des Arbitres

Il sera seulement procédé à un examen particulier du cas François Hugues, après l'audition de M. Larome, président du Red Star, qui sera entendu prochainement.

En quoi la F.F.A. semble avoir tout à fait raison La voyez-vous châtiant ses fils à tour de bras pour qu'il leur soit beaucoup pardonné ! Elle se tout à fait en désaccord avec la sage doctrine économique de moindre effort.

LA SITUATION DES CHAMPIONNATS EN BELGIQUE

Le 4 janvier ayant été réservé au comité de sélection, les Championnats de Belgique de football association ont repris leurs cours ce dernier dimanche. Et, d'une façon générale, les résultats confirmèrent la « glorieuse incertitude du sport ».

Qui donc aurait pu imaginer que le Beerschot reviendrait de Liège sans aucun point ?... Que le Standard en triompherait par 9 buts à 0 ? et que cette victoire serait pleinement méritée ?

Les Liégeois ont connu le brillant succès ; il ne faut absolument rien leur en enlever.

Comme l'Antwerp a surclassé le White Star, il n'est plus — une fois de plus — qu'à un point du leader, le Beerschot, 29 à 24. L'attribution du fameux trophée national, pour cette saison, est bien indécise ! D'autant plus qu'il y a des troisième et quatrième larrons le Sporting Club Anderlechtois et l'Union St-Gilloise, qui ont fait match nul et qui comptent respectivement 21 et 20 points

Le Daring garde la cinquième place, ayant surabondamment confirmé son succès du premier tour sur le Racing de Bruxelles dont la situation reste des plus précaires

La seizième journée des championnats — fut fatale aux Bruegois le « Cercle », sur son terrain, dut s'incliner devant « La Gantoise », tandis que le « Club » ne sut avoir l'avantage au Racing de Gand.

Enfin, le Football Club Malinois sauva un point précieux en faisant 1 à 1 avec Berchem Sport.

En série A de Promotion, tous les pronostics sont pulvérisés du fait de la nette victoire d'Oude God sur le Racing de Malines, que l'on proclamait déjà champion, il y a quelques semaines Or ils sont trois actuellement en tête du classement, avec le même nombre de points 26 que seul le goal-average démarque et classe de la façon ci-après le Football Club Liégeois, le Racing de Malines et l'Union Football Club. Lequel finira-t-il par se parer du titre ?

En série B. Verviers se détache toujours des autres, et « La Forestoise » est à égalité de points avec Saint-Ignace pour la seconde place.

Que donnera la journée du 18 janvier !

LES MATCHES DU 18 JANVIER

Dimanche 18, sur son nouveau stade, rue d'Anche, A.C.G. Somain 1 contre Frais-Marais 1, rencontre comptant pour le Championnat série C.

CLUB SPORTIF DE CALAIS 1A CONTRE UNION SPORTIVE AUCHELLOISE 1A

Dimanche 18 janvier, la première équipe de l'U. S. Auchelloise se rencontrera en match amical à Auchel avec la 1A du Club Sportif de Calais (du groupe B de division d'honneur). Les Clubistes ont toujours possédé une excellente équipe et celle qui dimanche prochain donnera la réplique au onze Auchellois sera très digne de ses devancières

Cette équipe a tenu tête aux meilleurs clubs de son groupe et si nous considérons la valeur de ceux-ci nous pouvons assurer aux nombreux sportsmen qui feront le déplacement du terrain du numéro 5 que le match sera très disputé.

Le nom d'envoi sera sifflé à 14 h 15.

A.S.P.T.T. Mixte contre La Lommoise Sportive 1, à 14 h. 30, terrain rue de l'Etoile, arrêt trams Avenue de Bretagne à Lomme. Rendez-vous à 13 h précises, Place de Strasbourg.

A.S.P.T.T. 2 contre Red Club Lillois 2. Rendez-vous à 8 h., au vestiaire

A.S.P.T.T. 3 contre Club Sportif Lillois 3, à 8 h au vestiaire, Porte de Valenciennes. Coup d'envoi à 8 h. 30, terrain numéro 2.

DEMANDES DE MATCHES

Football Club de Lievin. — F.C.L. 1 demande matches contre équipe 1A de série C ou 1B de série B, terain au choix, avec retour assuré, à partir du 25 janvier et le reste de la saison.

F.C.L. 2 à partir du 18 janvier contre équipe 2 ou 3. S'adresser à M. O. Stévenard, 8, rue des Garennes, Liévin Pas-de-Calais.

— Equipe Juniors de l'A.S. Lilloise, libre les 15 et 22 février, demande matches (terrain au choix répondre 42, rue Nationale.

ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE

L'équipe 2 se rendra à Wasquehal pour rencontrer l'Union Sportive en un match amical. Rendez-vous à 8 h. 45 au Mongy, Place du Théâtre.

Equipes Juniors et Minimes, entraînement à Ronchin, à 9 h Rendez-vous à la Perche.

PETITES NOUVELLES EN « ASSOCE »

Les migrateurs. — L'Olympique de Paris est encore bien vivant et cependant on songe déjà dans certains clubs, à se partager ses dépouilles. C'est ainsi que le concours de Vignoli et Cotenet semble assuré dès à présent pour un autre grand club parisien.

On dit dans le Nord, qu'il pourrait bien en arriver autant à.... certain grand club.

Le bon exemple. — Le Racing Club de Rouen a pris l'habitude de faire afficher sur le terrain la composition exacte des équipes en présence. Et c'est une initiative dont on ne saurait nier le mérite.

CYCLISME

FÉDÉRATION DES CLUBS CYCLISTES DU NORD

A l'occasion de la grande journée sportive qui aura lieu samedi au Palais Rameau, tous les membres de la Fédération sont invités à prendre part aux vins d'honneur et au champagne.

Tous les présidents de clubs cyclistes peuvent, en vue de cette fête, faire retirer autant de cartes qu'ils voudront pour les adhérents chez M. F. Génicot, 55, rue du Faubourg de Roubaix à partir de demain vendredi soir.

COLOMBOPHILIE

AUTOUR DE LA JOURNÉE DU PIGEON-VOYAGEUR

Un bon souvenir du banquet des Colombophiles

C'est celui que nous a laissé un discours dont nous avons, dans notre compte rendu du dimanche 11 janvier, souligné le charme et l'intérêt, le discours de M. Van de Wynckele, secrétaire général de la Fédération Colombophile de la première région

M. Van de Wynckele, avons-nous dit, est un colombophile et un ... francophile. Naturalisé français, il a pour la France tout l'attachement qu'ont pour notre pays nos amis Belges, ses anciens compatriotes.

Or donc, le langage qu'a tenu samedi le si sympathique « Joseph », C'est par son prénom que M. Van de Wynckele est connu et appelé, a mis en relief son affection forte pour la France.

Et il a dit aussi les mérites de la colombophilie au foyer familial Nous nous devons de rappeler ici quelques passages du discours de M. le Secrétaire général à ce point de vue

« Je m'adresse, a dit l'orateur, plus spécialement aux Autorités Civiles et Militaires, pour leur dire et affirmer que le sport colombophile est entre tous, le meilleur et le plus moralisateur au point de vue social

« En effet, les temps sont loin, où, quand une femme du peuple se mariait à un colombophile, ses voisins, avec une sorte de dédain disaient : « S'il homme choisit un colombier. »

« Je puis vous assurer, je parle ici par expérience, que l'ouvrier colombophile est toujours économe, et bon père de famille. On dirait que l'amour du pigeon a une heureuse influence sur l'esprit filial et familial de l'homme.

« D'ailleurs ne préconise-t-on pas pour tenir l'ouvrier chez lui après ses huit heures de travail et le jardin ouvrier et l'élevage du pigeon-voyageur

« S'il est vrai, Messieurs, que le Sport Colombophile est d'essence foncièrement démocratique, il n'est pas moins vrai, que les classes moyennes et riches le pratiquent également depuis déjà longtemps dans une certaine proportion.

« Ce qu'il est bon aussi de constater chez nous, c'est que les classes sociales disparaissent pour faire place à la plus franche camaraderie Ne dirait-on pas que cet oiseau admirable qui possède déjà tant de qualités, a par surcroît le don et le pouvoir de rapprocher les distances qui séparent nos différentes situations sociales En effet, le millionnaire, s'assied à côté du prolétaire pour parler, et tout en ayant chacun leurs idées philosophiques ou autres, différentes.

« .... Nous sommes Colombophiles avant tout, pratiquant l'amour du pigeon, par goût, avec la seule satisfaction que nous savons qu'en nous amusant, nous travaillons en même temps à la défense nationale ; pour le cas où malheureusement, le pays aurait encore besoin de nous et de nos chers messagers. »

Importante réunion parlementaire radicale

Le groupe radical-socialiste a tenu ce matin une importante réunion, sous la présidence de M Cazals.

M. André Hesse a fait connaître qu'il déposerait une proposition de loi tendant à l'abrogation des « lois dites scélérates ».

Le groupe, à l'unanimité, a décidé de s'associer à cette proposition.

SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Divers membres du groupe ont rappelé l'intérêt qu'ils attachent au vote rapide du scrutin d'arrondissement. Il a été décidé qu'une démarche serait faite auprès du Gouvernement pour que la question soit mise à l'ordre du jour après le vote de la loi des finances et soit résolue de toute façon avant la fin de l'année parlementaire.

TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES RÉDUCTION DU SERVICE MILITAIRE

Une délégation se rendra auprès de M. Clémentel pour lui demander de réunir la Commission chargée d'établir les échelles de traitement des fonctionnaires. Une démarche sera également faite auprès du Gouvernement pour que le projet de loi sur la réduction du service militaire et la réorganisation de l'armée soit déposé dans le plus bref délai.

ASSURANCES SOCIALES

Il a été décidé qu'une autre délégation se rendrait auprès de M. Justin Godart, ministre du travail, pour lui exprimer tout l'intérêt que le parti attache au vote par le Sénat du projet de loi sur les assurances sociales.

LES RÉPARATIONS A LA SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE COUTERONT 27.000 FRANCS

Au cours d'une réunion du bureau du Conseil Général du Nord chargé de l'étude des réparations aux édifices départementaux, il a été reconnu que les travaux nécessaires à la remise en état de la Sous-Préfecture de Dunkerque coûteraient 27.000 francs.

D'autre part, des travaux de chauffage doivent être entrepris à la Sous-Préfecture d'Avesnes.

Le drame de Wattrelos

LA VICTIME DE L'AGENT ROKEN N'A PU ÊTRE INTERROGÉE

Nous avons exposé dans quelles conditions, l'agent de police Henri Roken, 26 ans, de Wattrelos avait grièvement blessé d'un coup de revolver à la tête, le chauffeur d'auto Georges Parbieux, 35 ans, avec qui il avait eu discussion à l'estaminet Verstraete, situé à l'angle des rues Carnot et de Beaurepaire, à Wattrelos.

Hier, mercredi, M. Dufayet, juge d'instruction au parquet de Lille, s'est rendu sur les lieux du drame, afin d'y interroger les personnes qui assistèrent à la scène tragique.

Le magistrat s'est ensuite transporté au chevet de Parbieux, dans le but de recueillir la déposition du blessé, mais ce dernier dont l'état est toujours grave n'a pu être entendu.

POUR QUE LEURS VICTIMES GARDENT LEUR SANG-FROID...

New-York, 14. — « Gardez votre sang-froid ! » Tel est l'ordre que donnèrent à un boucher et à ses clients cinq bandits qui revolver à la main, venaient de faire irruption dans la boutique. Et pour que leurs victimes, au nombre de sept, fussent dans un état d'esprit adéquat, les voleurs enfermèrent leurs victimes dans la glacière. Puis ils firent main basse sur les 800 dollars qui se trouvaient dans la caisse.

UN ASSASSIN DU CZAR EN BELGIQUE ?

Bruxelles, 14 — Répondant à la question d'un député, M. Brifaut, au sujet de la présence en Belgique d'un nommé Deloborodoff, l'un des assassins de l'empereur de Russie, le Ministre de la Justice a déclaré :

Un étranger qui s'est attribué l'identité de Deloborodoff, a été de passage à Bruxelles. Il n'a fait aucune démarche pour être autorisé à séjourner en Belgique. Une information est en cours en vue de vérifier si ce soi-disant Deloborodoff, a été expulsé de France et s'il a pris part à l'assassinat des membres de la famille impériale de Russie.

FEUILLETON DU 15 JANVIER 1925. — N° 5

LE SECRET DE LA SARRASINE

Le Roi de Kidji

Roman d'amour

par DELLT

RESUME DES FEUILLETONS PRÉCÉDENTS

Une haine féroce divise deux familles, celle de Raymond de Faligny, un jeune gentilhomme, et celle de la folle Elfrida Norsten, fille du docteur Norsten, seul descendant des d'Anfrannes

Malgré sa famille Mme Serval veuve du sculpteur Faligny se fait soigner par le docteur Norsten. Presque chaque jour elle subit les remontrances de son frère qui ne peut souffrir le docteur.

***

L'ex-femme du docteur revient à l'improviste et pénètre de force chez ce dernier pour revoir sa fille.

— Puisque je vous dis que je veux lui parler !.. Tenez, je vais l'attendre ici

Et Loisa s'assit sur un des bancs de chêne qui constituaient le seul ornement du sombre vestibule

— Je vous ai dit que non !... Allons, sortez d'ici... ou j'appelle Ole !

— A votre aise, dame Katarina ! Mais vous ne pourrez pas m'empêcher d'attendre le docteur sur la route... Et mieux vaut, à mon avis que nous avons cet entretien ici que sur le grand chemin

Katarina serra les poings. Elle reconnaissait, hélas ! son impuissance contre cette femme, dont l'adresse n'avait d'égale que la fourberie.

D'ailleurs, sur les graviers de l'allée conduisant à l'entrée du manoir, se faisait déjà entendre le pas du docteur. Loisa, qui ne semblait pas émue le moins du monde, releva sa voilette, fit retomber sur son front quelques bouclettes de cheveux. La servante, jetant un regard furieux sur ce fin visage au teint vraiment éblouissant de fraîcheur, songea avec angoisse :

« Est-ce qu'elle voudrait essayer de le reprendre ? »

La haute taille de Vlademar s'encadra dans l'ouverture de la porte. Venant du dehors ensoleillé, le docteur ne vit rien d'abord dans le vestibule sombre, Mais Loisa se leva et s'avança d'un pas glissant... Alors, il bégaya, la voix rauque :

— Vous, misérable !... vous, ici !

— Il fallait que j'aie un entretien avec vous, Vlademar.

Elle parlait avec la même douceur chantante que tout à l'heure, quand elle s'adressait à Elfrida. Sans embarras, elle attachait sur Valdemar ses yeux bleus au-dessus desquels poinpinaient de soyeux et longs cils blonds.

Il étendit le bras dans un geste qui la repoussait avec horreur.

— Partez d'ici !... à l'instant ! Comment osez-vous reparaître devant moi ?

— Je voulais revoir mon enfant !

— Ah ! cela, non, non ! N'oubliez pas que les conditions j'ai mises à mon silence?

— Elles sont trop dures pour une mère ! Waldemar, vous êtes un être impitoyable ! Songez que je n'avais pas vu ma petite Elfrida depuis quatre ans, et que j'avais soif

Il l'interrompit avec une colère méprisante.

— Allons donc ! Vous n'avez jamais aimé que vous-même. Non, certes, non, vous ne verrez pas Elfrida, car vous en êtes profondément indigne !

Loisa eut un léger ricanement.

— Je l'ai vue tout à l'heure, et j'ai constaté qu'elle avait bien profité de vos leçons, car elle n'a pas hésité à repousser sa mère.

— Vous l'avez vue ?... Ah ! créature perfide !... Comment l'as-tu laissée entrer, Katarina ?

Valdemar tournait vers la servante des yeux étincelants de colère. Katarina leva les bras vers la voûte en s'exclamant :

— Elle est bien entrée toute seule, je ne sais comment ! Je l'ai trouvée dans la salle près de notre petite...

— Près de ma fille, rectifia la jeune femme, qui conservait un calme imperturbable. Vous avez beau faire, elle le demeurera toujours, et je conserverai sur elle certains droits moraux...

— Vous ! Ah ! non, certes non !... Tenez, sortez d'ici !... car votre vue réveille en moi d'affreux souvenirs et fait bouillonner cette colère qui déjà faillit vous écraser, misérable femme !

— Oui, j'ai cru ce jour-là ma dernière heure venue, pendant un